



Distr. LIMITEE

FCCC/SBI/1997/L.10 27 octobre 1997

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN OEUVRE Septième session Bonn, 20-29 octobre 1997 Point 7 de l'ordre du jour

DISPOSITIONS A PRENDRE EN VUE DES REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES

<u>Projet de décision recommandé par le SBI pour adoption</u> par la Conférence des Parties à sa troisième session

Décision .../CP.3

Quatrième session de la Conférence des Parties

La Conférence des Parties,

Rappelant l'article 7.4 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques,

Prenant note du fait qu'aucune offre n'a été reçue pour accueillir la quatrième session de la Conférence des Parties,

- 1. Décide que la quatrième session de la Conférence des Parties se tiendra à Bonn (Allemagne) en novembre 1998;
- 2. Prie le Secrétaire exécutif d'engager les préparatifs en vue de la quatrième session et de prendre toutes les dispositions nécessaires.
